

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 819

Rubrik: ... à propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La démographie une science difficile à vivre

Les démographes sont formels: les Suisses forment un peuple appelé à vieillir. Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder autour de soi pour le constater. Ce qui est assez certain aussi, c'est le recul à terme de la population résidente, à moins qu'une nouvelle vague d'immigration ne vienne requinquer les nombres défailants.

Autre certitude, moins évidente à accepter: même un accroissement spectaculaire de la fécondité des mariages ne saurait assurer aux Suisses du 21^e siècle le maintien de leurs quelque 6 millions de congénères.

Les ténors des corporations professionnelles se font d'autres soucis. Eux parlent systématiquement de pléthores: trop de médecins, trop de juristes et trop de futurs cadres. Les responsables de ces trois filières de formation dans nos universités redoublent d'efforts pour limiter l'accès à ces carrières. Il est vrai que les effectifs ont spectaculairement augmenté. Durant ces quinze dernières années, le nombre de médecins a doublé et, à en croire le nombre d'étudiants actuellement inscrits, un nouveau dédoublement des effectifs interviendra d'ici vingt ans. La Suisse de demain aura un encadrement médical remarquable, c'est certain. Sans doute un médecin pour moins de 300 habitants. Le nombre des juristes-légistes est moins bien connu que celui des médecins. Mais, à en juger de l'encadrement bureaucratique dont

nous faisons l'objet, on peut penser qu'il est aujourd'hui déjà digne de l'encadrement médical dont nous bénéficierons demain.

N'y a-t-il pas une certaine logique dans tout cela, logique qui est révélée par la troisième dynamique que l'on constate en matière de choix professionnels, à savoir l'engouement de nos jeunes pour les études de gestion et de sciences de l'entreprise. Le foisonnement des cadres généralisera sans aucun doute l'encadrement hiérarchisé au lieu de travail, selon la bonne vieille méthode des armées et des processus industriels: un caporal ou un contremaître pour une poignée d'exécutants. Ce qui me frappe dans cette perspective, ce n'est pas tellement la dimension économique du phénomène, mise en exergue par les réflexes corporatistes. Ce sont plutôt les aspects sociaux et culturels qui m'inquiéteraient. Une société surencadrée me fait peur, quel que soit le type d'encadrement. Médicalement paternaliste ou médicalement scientifique, juridiquement normatif ou protecteur, patronalement bienveillant ou garde-chiourmeux...

C'est probablement la rançon des remarquables gains de production que nous avons su réaliser depuis le début de l'ère industrielle qui nous vaut ce surencadrement. Une autre raison doit cependant être mentionnée: notre manque d'imagination.

N'avons-nous pas lancé nos jeunes générations en suivant une déconcertante routine à l'assaut d'un nombre très limité de professions traditionnelles, dont les médecins, les juristes et les chefs d'entreprise sont parmi les archétypes. C'est certain, tout comme le fait que notre société n'a que peu d'imagination pour envisager des professions nouvelles. Certes, on a fait une place pour les informaticiens, mais seulement puisqu'on ne

pouvait guère faire autrement, une fois que l'on avait développé l'ordinateur. Avec l'encombrement patent de l'espace et les très sérieux problèmes de pollution, on a aussi fait un timide pas vers la définition de professions relevant de l'aménagement du territoire. Mais la configuration générale des professions et l'allure que nous donnons à nos différentes manières de les exercer n'ont guère évolué.

Pourquoi, dans ces conditions, ne songeons-nous pas plus systématiquement à transformer les profils de formation et les schémas d'accomplissement de nos tâches professionnelles, pour essayer de mieux satisfaire les nouveaux besoins et les nouvelles exigences de cette ère post-industrielle que nous commençons à vivre? Une voie peut-être plus prometteuse que celle qui consiste à déclarer péremptoirement que les professions sont bouchées, en attendant que l'on doive postuler l'exact contraire lorsque le contrecoup des années de fortes natalités aura été amorti et que l'on devra se faire du souci pour savoir comment assurer la relève de ces professions.

Peter Tschopp

... à propos

Notre invité, Peter Tschopp, vient de publier sa vision de la Suisse à venir, dans un ouvrage intitulé «Politique et projet collectif» (Lausanne, Payot 1986). Parmi les multiples aspects de son très généreux projet, mentionnons la dimension culturelle très oubliée en Suisse. Il incombait sans doute à un bilingue de souligner l'importance de l'appartenance, hors laquelle il n'y a pas cette convivialité que Peter Tschopp réclame pour la froide Helvétie.